



ÇA SE PASSE

Prévention du suicide

Le Service public de Wallonie vous propose de découvrir en ses locaux de Nivelles l'exposition Bande Dessinée "Vivre ?". Celle-ci présente les planches originales de l'album BD réalisé en 2010, pour les 40 ans du Centre de Prévention du Suicide de Bruxelles, ainsi que des repères pratiques en prévention du suicide. Dans le cadre de l'exposition, l'asbl "Un pass dans l'impasse" propose également à toute personne intéressée des séances de sensibilisation à la thématique du suicide. Deux intervenants spécialisés vous parleront de cette problématique, tandis que la dernière période de la séance sera consacrée à un débat, des questions-réponses, des échanges de points de vue...

Lieu : Rue de Namur, 67 à Nivelles
 Dates : du 22 mai au 21 juin ; sensibilisation à la thématique du suicide le mercredi 29 mai à 14h.
 Renseignements : Service public de Wallonie, 067/41.16.70

Séparation de couple et place de l'enfant

Les centres de planning et de consultation familiale et conjugale du Brabant-wallon vous proposent deux sessions de trois séances d'information sur le thème "Séparation de couple et place de l'enfant".
 Séance 1 : Papa et maman divorcent. Et les enfants ?
 Séance 2 : Séparés, papa et maman ne se parlent que pour se disputer. Et que deviennent les enfants ?
 Séance 3 : Papa et maman reconstruisent leur vie. La place de chacun ?
 Dates : les 6, 13 et 20 juin, de 20h à 21h15
 Prix : 10 EUR. par séance, l'inscription se fait pour les trois séances.
 Lieu : Centre de planning de Nivelles, 54 boulevard des Archers à 1400 Nivelles
 Informations et inscriptions : planning de Nivelles, 067/21.72.20, planningnivelles@gmail.com; planning de Braine-l'Alleud : 02/384.82.24, planningbraine@gmail.com

MUTUALITÉ

Ottignies : c'est avec beaucoup de tristesse que nous vous informons du décès de Robert Courtois, notre correspondant d'Ottignies/Petit-Ry. Robert avait notamment pris le relais de M. Buffin pour la levée des boîtes aux lettres de Petit-Ry et de la clinique Saint-Pierre. Toutes nos pensées vont à sa famille en ces moments douloureux. La boîte aux lettres située au n° 14, avenue de la Résistance n'est donc plus opérationnelle. Il n'y a pas de changement pour celle de la clinique St Pierre.
 Viessant : suite à la vente du bâtiment sur laquelle elle était située, la boîte aux lettres du n°29 de la rue de Neussart est maintenant située sur le mur de la cour de la Salle St Martin dans la même rue.

Formation

L'AID Brabant wallon propose des formations gratuites :
 • Eco-construction (Tubize)
 • Menuiserie et ébénisterie (Tubize)
 • Aménagement intérieur (Tubize)

Et pour la rentrée en septembre :
 • Aide-ménagère (Genappe)
 • Revalorisation de mobiliers et textiles (Genappe)

Ces formations sont réservées aux demandeurs d'emploi. Contactez l'AID rapidement car les places sont limitées.
 Renseignement et inscriptions : AID, 02/355.62.61 ou 0497/408.643
 secretariat@aidtubize.be

FERMETURES

Mutualité

Le siège régional (54 bd des Archers) et toutes nos agences seront fermées le lundi 20 mai (Pentecôte).

Qualias

Les magasins de Nivelles, Court-St-Etienne et Jodoigne seront fermés le lundi 20 mai (Pentecôte).

Mutualité chrétienne Brabant Wallon
 54 Bd des Archers, 1400 Nivelles
 Éditeur responsable : Frédéric Possemiers
 Fax : 067/21.42.69
 E-mail : brabant.wallon@mc.be - www.mc.be

Tél. 067 89 36 36

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7

Gros plan sur

Tremplin pour demain

En janvier 2010, L'Exception* a obtenu, dans le cadre des projets novateurs soutenus par l'AWIPH, un subside complémentaire afin de développer une nouvelle offre de service.

"Tremplin pour demain" est un projet visant à soutenir des jeunes porteurs de handicap, âgés de 16 à 25 ans, qui sont domiciliés en brabant wallon et qui fréquentent ou ont fréquenté l'enseignement spécialisé (de forme 1 ou de forme 2) dans la phase de transition entre l'école et la "vie active".

Un projet de vie au sortir de l'école

Le service a imaginé cette initiative à partir d'un constat : il est très souvent difficile pour ces jeunes d'élaborer un projet à la sortie de l'école, de se projeter dans l'avenir. En l'absence de projet de fin de scolarité, bon nombre d'entre eux "errent" un certain nombre d'années, perdent des acquis, se désocialisent... Afin d'éviter ces situations de rupture, l'Exception propose d'accompagner ces jeunes individuellement. Le point de départ s'articule autour d'un partenariat avec les écoles d'enseignement spécialisé du brabant wallon.

Afin d'intégrer le service au sein des écoles concernées et d'entrer en contact avec les jeunes, le service propose des animations collectives :

- des modules adaptés pour informer et sensibiliser les jeunes aux différentes orientations possibles après l'école : une présentation de l'AWIPH, des aides et services qu'elle propose, des visites sur sites (Entreprises de travail adapté, SAJA...), une information relative à l'emploi et la formation, une présentation relative aux allocations du Service Public Fédéral...
- la même information est proposée à destination des enseignants et des associations de parents.

Le service accompagne aujourd'hui plus d'une dizaine de jeunes de 16 à 22 ans qui présentent pour la plupart un handicap mental.



Ces animations sont organisées au cours de chaque année scolaire en collaboration avec chacune des écoles.

Sur base de ces animations, l'Exception entre en contact avec les jeunes et fait connaître son offre d'accompagnement individuel. Une collaboration avec les enseignants permet également ce travail d'identification des jeunes pour lesquels il serait souhaitable de mettre en place un soutien.

L'accompagnement a pour objectif de s'assurer que le jeune termine l'école avec un projet individualisé et que, de cette manière, il y ait une continuité entre sa scolarité et "sa vie d'adulte".

Le service accompagne aujourd'hui plus d'une dizaine de jeunes de 16 à 22 ans qui présentent pour la plupart un handicap mental.

Les domaines d'intervention sont multiples. Ils concernent des projets d'autonomie résidentielle, d'autonomie de déplacements, de recherche d'un lieu de vie adapté, d'activités extrascolaires, d'une for-

mation complémentaire adaptée... L'Exception organise les modules d'information avec trois écoles du brabant wallon.

Dans les semaines à venir, ils projettent l'organisation d'un projet d'été : durant une semaine, des activités seront proposées aux jeunes des écoles partenaires et aux jeunes suivis par le service, autour des thèmes de la connaissance de soi, de la découverte des services mais aussi des activités de loisirs.

L'objectif est de permettre à ces jeunes d'être dans la continuité par rapport à des projets "en construction", d'être en lien avec d'autres et de découvrir le champ des "possibles" par rapport à leur avenir.

Pour toute information complémentaire relative au projet ou aux activités, vous pouvez prendre contact avec Laura Zarabara au 067/89.36.19 ou 0476/58.16.92 ou avec Isabelle Glineur, coordinatrice du projet.

* L'Exception est un service d'accompagnement pour personnes handicapées agréé et subsidié par l'AWIPH. Il a été créé en 1995 à l'initiative de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon et d'Altéo.

Assurance complémentaire

Boostez votre budget avec vos atouts familles

A la MC, les familles bénéficient de plein d'avantages. Découvrez-les sur notre site www.mc-unlimited.be

Que ce soit à l'occasion d'une naissance ou lorsque l'enfant grandit, lors de moments festifs (loisirs, vacances) ou lors de moments plus difficiles (hospitalisation), la MC propose une série d'avantages et de services aux familles.

Quelques exemples?

Nous intervenons lors de la naissance (prime de 350 EUR.), pour les soins des petits (100% rem-

boursés jusque 7 ans), pour la garde d'enfants malades (10 jours gratuits)...

Pour le bien-être de la famille, nous remboursons aussi, en partie, la pratique du sport ou la diététique, les médecines douces, la logopédie...

Bientôt les vacances? Vous bénéficiez de l'assurance Mutas comprise dans votre cotisation. En plus, grâce

à Intersoc et à jeunesse & Santé, la MC propose aux jeunes des vacances à prix concurrentiels.

Un site web

Envie de découvrir l'ensemble des avantages auxquels vous avez droit? Surfez sur notre site www.mc-unlimited.be. Chacun y trouvera son compte! Vous trouverez aussi dans votre agence le dépliant "vos atouts famille".

Femmes

Contraception

Saviez-vous que la MC rembourse une partie des frais liés à la contraception ?

Depuis 2012, pour permettre à chacune de profiter de l'avantage, il a été étendu à toutes les tranches d'âges.

Quelle intervention ?

- Pour la pilule, le patch, l'injection ou l'anneau vaginal : intervention de **36 EUR par an**.

- Pour les stérilets et les implants contraceptifs : intervention de **100 EUR tous les 3 ans**.

Comment se faire rembourser ?

Quand vous achetez votre moyen contraceptif, demandez à votre pharmacien l'attestation BVAC. Remettez cette attestation à la MC : vous serez remboursée de votre quote-part personnelle jusqu'au montant mentionné ci-dessus et en fonction du contraceptif utilisé.

Deux brochures pour les jeunes

Sex-appeal
La brochure sex-appeal est destinée aux jeunes de moins de 21 ans et re-



prend des explications sur les différents moyens contraceptifs, quelques idées reçues via un vrai-faux, un rappel de l'importance du préservatif mais aussi des infos sur la réduction financière des moyens contraceptifs prescrits pour les moins de 21 ans. On y trouve aussi des infos sur les centres de planning.

Les règles, C kwa ça ?

C'est une brochure d'information générale sur les règles à destination des jeunes filles de 10-12 ans. On y retrouve des vrai ou faux, des témoignages sur toutes les questions que se posent les jeunes filles.

Renseignements :
auprès de votre conseiller mutualiste
ou au 0800 10 9 8 7

TALON RÉPONSE

TALON RÉPONSE À RENDRE À LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DU BW, INFOR SANTÉ, 54 BD DES ARCHERS, 1400 NIVELLES

COLLEZ ICI UNE VIGNETTE JAUNE.

Souhaitez recevoir la brochure

- Sex appeal
- Les règles, C kwa ça ?

Date : _____ signature : _____

Bon à savoir

Tarifs et remboursements : un module de calcul bien pratique !

Ah, où est-il ce numéro d'En Marche avec les grilles d'honoraires que vous aviez pourtant bien soigneusement conservé ? Tellement bien rangé que vous ne le retrouvez plus !

Savez-vous que vous pouvez retrouver facilement cette information sur www.mc.be ? Ouvrez la rubrique "Self service", en page d'accueil à droite. Dans "Calculer", choisissez le module "Honoraires et remboursements" et faites votre petit calcul. Ce module vous permet de vérifier les tarifs officiels pour la plupart des prestations chez les médecins généralistes, spécialistes, dentistes et kinésithérapeutes. Vous pouvez également calculer le montant du remboursement que vous recevrez de la mutualité.

Si vous désirez des informations sur d'autres prestations, vous pouvez

prendre contact avec votre conseiller mutualiste.

Comment ça marche ?

Vous devez d'abord sélectionner votre qualité (salarié, indépendant, pensionné...) ou le code qui se trouve sur vos vignettes jaunes. Ensuite, vous indiquez le code de prestation mentionné sur l'attestation de soins, ou le libellé de la prestation (par exemple : consultation, radiographie...).

Vous trouverez les tarifs de la plupart des prestations. Il est possible d'encoder maximum 4 prestations de soins. Le module vous indiquera les tarifs officiels pratiqués par un mé-

decin conventionné, le remboursement auquel vous avez droit, et le montant qui reste à votre charge.

Et comment savoir si votre médecin est conventionné ?

Vous voulez savoir si votre prestataire de soins est conventionné ? Retournez dans "Self service" et choisissez à présent dans "Chercher" le module "Vos prestataires de soins appliquent-ils le tarif officiel ?".

Vous pouvez également obtenir ces renseignements auprès de votre conseiller mutualiste ou au 0800 10 9 8 7

Mutualité

Notre service social à votre disposition.

Si vous cherchez une aide ou un conseil suite à un souci de santé, une question sur un courrier, n'hésitez pas à contacter ce service. Il est gratuit et accessible à tous.

Nos assistantes sociales sont là pour vous informer, vous écouter, vous conseiller et vous défendre, vous aider dans les démarches administratives, vous accompagner dans les moments difficiles

Les horaires des permanences
BRAINE-LALLEUD : rue Schépers, 33, 02/384.62.71, le vendredi de 9h à 12h.
COURT-SAINT-ETIENNE : rue des

Métallurgistes, 1, 010/61.82.41, le mercredi de 9h à 12h.

JODOIGNE : rue de la Bruyère, 9, le vendredi de 9h à 12h30.

LOUVAIN-LA-NEUVE : place de l'Université, 8, 010/45.13.76, le lundi de 9h à 11h.

NIVELLES : boulevard des Archers, 54, 067/89.36.83, tous les matins de 9h à 12h30.

PERWEZ : chaussée de Wavre, 2, 081/65.93.68, le mercredi de 9h à 12h.

RIXENSART : avenue de Mérode, 14, 02/654.16.96, le lundi, de 14h à 15h.

TUBIZE : rue de Bruxelles, 12, 02/355.96.65, le mardi de 9h à 12h.

WAVRE : rue Charles Sambon, 24, 010/22.41.64, le mardi de 9h à 12h ; le jeudi de 9h à 12h.

WATERLOO : rue de la Station, 25D, 02/353.00.14, le lundi de 14h à 15h.

MOC

Imp'osons la juste répartition des richesses !

///

La fiscalité défraye la chronique. Elle est dans la bouche des politiques et on la retrouve régulièrement dans la presse. Mais finalement bien des questions demeurent : "Qui paie des impôts ?" ; "Pourquoi payer des impôts ?" ; "L'impôt est-il juste ?" et bien d'autres.

Pour vous aider à mieux comprendre, le CIEP et les Equipes Populaires du Brabant wallon vous invitent à une conférence débat sur le thème "Imp'osons la juste répartition des richesses !". Venez poser vos questions. Plusieurs intervenants seront là pour y répondre et présenter des propositions pour une fiscalité plus juste.



Date : jeudi 23 mai à 19 h15
Lieu : locaux de la CSC (salle B) - rue des Canonnières 14 - 1400 Nivelles
Renseignements complémentaires : MOC, 067/21.89.91

JEUNES

S'affilier à la MC en un clic

///

- Tu termines tes études et tu trouves du travail
- Tu interromps tes études et tu trouves du travail
- Tu termines tes études et tu cherches du travail
- Tu interromps tes études et tu cherches du travail
- Tu as 25 ans
- Tu es apprenti

Si tu as coché une de ces cases, alors il est temps de t'inscrire à la mutualité.

>> Comment t'inscrire à la MC ?

C'est très simple : plusieurs possibilités s'offrent à toi pour rejoindre notre mutualité :

- > Tu peux te rendre dans l'une de nos agences (liste sur www.mc.be) et rencontrer l'un(e) de nos conseiller(e)s mutualistes. Ca ne te prendra que quelques minutes.
- > Tu peux le faire directement sur notre site Internet (www.mc.be), rubrique "devenir membre".
- > Tu nous envoies un mail à communication-bw@mc.be, nous te ferons parvenir les documents d'inscription.
- > Si tu le souhaites, on peut aussi fixer un rendez-vous dans l'une de nos agences.

Promo juin



- 15%*

Soulagez votre dos !

Bouger et rester actif tout en protégeant votre dos, c'est possible !



- soulagement immédiat en phase douloureuse
- posture dorsale optimale
- mouvements extrêmes limités
- soutien, confort et bien-être au quotidien

Liste des magasins

Court-St-Etienne	Av. des Métallurgistes, 1	010/61 85 04
Jodoigne	Rue de la Bruyère, 5	010/86 09 07
Nivelles	Bd. des Archers, 56	067/89 36 81

Promotion valable sur toutes les ceintures lombaires du 1er au 30 juin 2013. Les prix s'entendent TVA incluse.